

Église et homosexualité



En novembre dernier, le Comité Permanent Luthéro-Réformé présentait à la presse nationale un "dossier de travail" intitulé "Église et homosexualité".

Ce dossier est le fruit d'un long et patient travail d'élaboration qui trouve son origine dans la demande émise par deux synodes successifs de l'Église Réformée de France d'ouvrir un débat serein et dépassionné sur le sujet.

Le Conseil National de l'Église Réformée de France a choisi de diffuser ce dossier auprès des responsables des Églises locales sans pour autant souhaiter que son étude aboutisse obligatoirement à des prises de décision. Le débat étant ouvert depuis plusieurs mois, la presse régionale protestante se devait de vous en informer tout en vous donnant les moyens d'y participer.

Prudente(s) ouverture(s)

Par Richard Bennahmias.

La publication du dossier de travail du CPLR intitulé "Église et homosexualité" a ouvert le débat. Mais au fait, c'est quoi, ce dossier ?

Ouverture et prudence, personne ne reprochera aux rédacteurs du dossier "Église et homosexualité" d'avoir appliqué au sujet ces vertus traditionnellement protestantes. L'introduction prend soin de préciser qu'on s'adresse *aux différents lieux d'Église souhaitant réfléchir et émettre des avis sur la question*. C'est donc tout le contraire d'une encyclique papale ! Tout au plus une ouverture.

Un travail collectif

C'est bien d'un dossier de travail et de réflexion qu'il s'agit. D'une part, les rédacteurs prennent soin d'indiquer qu'ils n'ont pas cherché à harmoniser des positions et des interprétations parfois différentes. D'autre part, le dossier est constitué d'un document de base de dix pages produit pour le CPLR par les rédacteurs eux-mêmes auquel s'ajoutent de nombreuses annexes.

Vingt six pages d'annexes sont consacrées à l'approche biblique, six à l'approche psychanalytique, six à une approche psychosociale et six aux questions de l'acceptation des pasteur(e)s homosexuel(le)s et de la bénédiction des couples homosexuels.

On y retrouve des noms connus tels que ceux d'Antoine Nouis, d'Elia Cuvillier, de Jean

Ansaldi et des contributions de la commission "Couple-Famille-Société" de l'Église Réformée de France et de la Commission d'éthique de la Fédération Protestante de France.

Ouvertures et réticences

Le document de base commence par constater que l'homosexualité a toujours existé, qu'elle a été diversement traitée selon les civilisations et les époques. Il reconnaît dans l'actuelle liberté de mœurs le corollaire d'un attachement légitime de nos sociétés démocratiques aux droits de la personne. Il prend acte des mouvements qui ont obligé l'opinion publique à prendre au sérieux l'existence et les revendications des homosexuels tout en manifestant sa méfiance à l'égard du communautarisme et des phénomènes de lobbying.

Le document de base aborde de front les questions pratiques posées aux Églises et propose courageusement des réponses précises et nuancées.

En ce qui concerne **l'accueil et l'acceptation des personnes homosexuelles** dans les paroisses et dans les lieux de responsabilité et d'engagement, le rapport plaide sans ambiguïté pour un accueil inconditionnel.

En ce qui concerne **la bénédiction d'une union homosexuelle** qui s'engage dans la durée et la fidélité, les rédacteurs craignent que de telles bénédictions ne portent atteinte à la spécificité du mariage et n'érigent la relation de couple homosexuel en modèle d'identification.

Mais il invite les communautés locales à faire preuve d'imagination dans l'invention de pratiques d'accompagnement et de reconnaissance qui respecteraient ces distinctions essentielles.

En ce qui concerne l'acceptation des **candidats homosexuels au ministère pastoral**, le rapport pose le principe de non-discrimination selon lequel l'orientation sexuelle ne peut en soi être un argument de refus. Mais il reconnaît avec réalisme que le pasteur joue trop souvent le rôle de modèle et d'exemple pour que l'acceptation de son homosexualité par les communautés locales n'aille pas sans difficultés. Il prend soin aussi d'exiger des pasteurs concernés qu'ils ne fassent pas de leur homosexualité un objet de militance.

Le mérite d'exister

Le principal reproche que l'on pourrait faire à ce dossier, c'est de faire la part trop belle aux disciplines "psy". Pourquoi ces disciplines, qui s'imposent aujourd'hui sur les écrans, les ondes et la presse comme l'idéologie en vogue, échapperaient-elles à l'invitation plusieurs fois répétée dans le dossier de ne pas se conformer au monde présent ? Mais, comme le dit Joël Geiser dans Évangile et Liberté : "Arrêtons de tirer sur la corde ! Un document existe... prenons-le à bras le corps. Sans jamais oublier ceux et celles dont on parle". ■

Travailler en paroisse sur l'homosexualité

Problème ou question ?

Olivier Brès* répond
aux questions d'Ensemble.

Le document de travail du Comité Permanent Luthéro-Réformé a été distribué en novembre aux responsables des Églises locales de l'Église Réformée du Sud-Ouest. Ensemble fait le point sur sa réception avec le président du Conseil Régional.



Olivier Brès

Ensemble :

“Problème” ou “Question”, cette distinction est-elle si importante ?

Olivier Brès : Le vocabulaire utilisé pour aborder ce travail est significatif de nos attitudes. S'agit-il d'un “problème”, qui risque de poser des problèmes, ou d'une “question”, qui suppose un questionnement ? J'ai entendu les deux mots, dans les conversations avec les membres de nos Églises qui se préoccupaient de la manière d'aborder le sujet.

E. : De votre côté, quelle attitude souhaitez-vous privilégier ?

O.B. : Dans notre région, un groupe avait travaillé le thème dès 1999 et il a publié dans “Ensemble” le résultat de ses réflexions. Nous avons été capables de discuter longuement, d'aboutir à des points de vue nuancés, et de communiquer sans que cela suscite des réactions violentes. Cela a été le cas parce que le groupe de tra-

vail a considéré qu'il était en face d'une question. Il est parti des situations que des ministres et des membres de notre Église avaient rencontrées dans l'exercice de leur responsabilité. Il y avait des visages, des personnes précises qui habitaient ses travaux.

E. : Ne craignez-vous pas que la diffusion du dossier dans toutes les Églises locales ne pose quand même des “problèmes” ?

O.B. : Il faut reconnaître que ce n'est pas la même chose quand nous sommes invités à travailler à partir d'un “dossier” qui présente une certaine variété d'approches bibliques, anthropologiques, théologiques. Les membres de notre Église que j'ai pu rencontrer m'ont dit, en général, qu'ils appréciaient la diversité et le ton de ces textes. Mais le plus difficile n'est pas de lire un dossier. Le plus difficile c'est de pouvoir en parler en confiance. C'est de pouvoir exprimer ses convictions sans blesser, ses souffrances sans être jugé, ses interrogations sans être étiqueté.

E. : Où en sont les Églises réformées du Sud-Ouest dans l'accueil du dossier ?

O.B. : Le travail a commencé dans notre Région, dans des Conseils presbytéraux, des réunions de Consistoire, des groupes “ad hoc”. Ailleurs, la crainte de conflits, de dissensions trop rudes, de “problèmes”, a conduit à éviter le sujet. Il n'y a bien sûr rien d'obligatoire, surtout quand il s'agit

d'un thème qui n'appelle pas de décision officielle de la part des synodes. Mais il vaut peut-être la peine, alors, de s'interroger : quelles sont les conditions qui nous permettraient, dans tel ou tel groupe, d'aborder cette question, sans que cela pose trop de problèmes ? Cela serait un moyen de dire nos inquiétudes, de partager notre conception de l'Évangile, notre vision de l'Église... de nous parler les uns aux autres, sous le regard bienveillant de Dieu.

E. : Vous êtes donc plutôt serein ?

Oui, parce qu'en Église, nous ne cherchons pas des “solutions” à des “problèmes”. Nous cherchons à entendre des “réponses”, celle de Dieu, celles de nos frères, à des “questions”. Mais il nous faut oser les poser, les écouter, les discerner, les partager. ■

* Pasteur, président du Conseil Régional de l'Église Réformée de France Sud-Ouest.

Château
BRULESECAILLE

Côtes de Bourg

Gîte Rural

Jacques et Martine Rodet
33710 TAURIAC

Tél: 05 57 68 40 31 Fax: 05 57 68 21 27

www.brulseccaille.com

Tarif sur demande

Tonneins : De la réticence au dialogue.

Par le groupe de travail
ERF Tonneins.

En juin dernier, à l'annonce du sujet, les conseillers presbytéraux de Tonneins ont plutôt fait grise mine. La plupart restaient dubitatifs, certains voulaient s'arrêter à l'histoire de Sodome et Gomorrhe, d'autres pensaient que l'Église avait autre chose à faire, enfin quelques voix percevaient la nécessité de le traiter.

Le sujet revenait périodiquement sur la table du conseil avec quelques commentaires, nous ne savions pas de quelle manière aborder les questions, suite à nos propres divergences et à quelques réactions très vives de paroissiens. Finalement, nous avons choisi de constituer un petit groupe pour étudier le dossier du CPLR, chercher d'autres documents pour étayer nos opinions et préparer la présentation du thème et une rencontre-débat dans la paroisse dont la forme est encore à élaborer.

Le plus délicat a été d'annoncer à la paroisse notre démarche. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale comportait un dernier point pudique "présentation d'un débat sur un fait de société". Nous avons introduit cette présentation par les remarques préalables qui suivent.

Nous parlons du sujet parce qu'il faut bien répondre notamment à la demande des couples homosexuels. Fondamentalement, nous sommes plutôt réticents, gênés pour traiter de questions sexuelles dans l'Église. Nous n'y sommes guère habitués. Il nous est demandé ici de franchir un pas que beaucoup de paroissiens n'ont jamais imaginé faire : discuter ensemble de sexualité.

Nous avons été élevés avec une prédication condamnant sévèrement l'homosexualité, ce qui implique un second effort : accepter de se reposer la question. Notre discours très entier jusque là a sans doute entraîné beaucoup de souffrance et de pro-

pos d'exclusion, et cela nous oblige à en discuter.

Avec l'homosexualité, viennent à nous par ricochet, toutes les questions des nouvelles conjugalités. Nous sommes passés en 60 ans d'un modèle clair : "virginité, mariage, enfants" à de nouveaux modes du vivre ensemble, le concubinage, la famille monoparentale, la famille recomposée, la banalisation du divorce, sans que l'Église aborde profondément ces bouleversements sociologiques.

L'Assemblée Générale finie, quelle ne fut pas la surprise de notre petit groupe de travail en voyant les paroissiens s'emparer sereinement du sujet. À la sortie du temple, à la cuisine, au repas, les uns et les autres ont spontanément discuté. Ici, sur le refus du mariage, là sur une condamnation facile tant que l'un de ses enfants n'annonce pas son homosexualité, etc.

Il faut bien le dire, nous nous sommes étonnés nous-mêmes de la liberté de nos propos et nous avons partagé très majoritairement la conviction, tout à fait improbable il y a quelques mois, qu'il était normal que notre Église aborde cette question. Pour la plupart, il va de soi que les personnes homosexuelles sont d'abord des personnes, aimées en tant que telles par Dieu et accueillies à ce titre dans l'Église. Pour le reste, nos avis sont très partagés, mais nous avons peut-être fait l'essentiel : commencé à sortir du sujet tabou et accepter d'y réfléchir. ■

Ni fier, ni honteux

témoignage

Vous allez hurler. J'affirme que le Dieu d'amour, votre Dieu qui est aussi le mien, m'aime. J'ai longtemps cru que le désir était un monstre en moi. Cent fois j'ai prié Dieu qu'il l'éloigne de moi. C'est ce que je pourrais dire. J'ai cru, parce qu'on m'avait enseigné cela, que je devais le combattre, ce qui m'a occasionné bien plus de souffrance que de soulagement. Mais voilà, aujourd'hui, je ne suis ni fier, ni honteux. Je suis ce que je suis et je rends gloire à Dieu. Je voudrais vivre sans devoir supporter les leçons de morale et de Bible qui me sont infligées chaque fois que j'essaie de parler. De parler à des gens qui, d'ailleurs, sont de bons chrétiens. Je communie avec eux, je prie avec eux, et je suis béni autant que tous les hommes. Mais de mon désir je ne leur dis rien, pas plus qu'eux ne m'en disent sur le leur. Ça serait étonnant, d'ailleurs, si chacun devait le faire, si chacun était forcé de sortir de l'abri que lui procurent les apparences. J'ai parfois un pincement au cœur, parce que ce qui m'émerveille, il me faut le taire. C'est ainsi. Ici je me tais, ailleurs je parle. Autant que quiconque j'appartiens au plan de Dieu. Je crois que rien de ce qui m'arrive n'est étranger à ce plan, même s'il est brandi contre moi. Si j'en crois les Écritures, Dieu aurait créé Béhémoth et Léviathan, et il m'aurait loupé, moi ? Quelle prétention ! Grâce à ceux qui me haïssent, ce que je suis m'est devenu un bâton de sagesse.

Gabriel Maisonnat.

Éthique et homosexualité : jusqu'où ne pas aller

L'Évangile de l'amour inconditionnel de Dieu s'adresse à chacun, quelle que soit son orientation sexuelle. Cette conviction fondatrice devrait permettre d'aborder avec courage, sérénité et respect les questions posées par l'accueil des personnes homosexuelles dans l'Église.



Jean-Daniel Causse

Un certain nombre de femmes et d'hommes vivent aujourd'hui plus visiblement, plus sereinement aussi, leur homosexualité. Cette nouvelle donne sociale et culturelle est simple et elle indique le désir de pouvoir être respecté dans ce que l'on est sans avoir à subir le jugement ou la honte. En effet, "se percevoir abandonné, ou rejeté, ou stigmatisé dans son être même, provoque une faille dans le psychisme et un doute sur la possibilité de trouver sa juste place dans la société" (1). Même si les occasions n'ont pas été si fréquentes, j'ai pu le percevoir dans le cadre de l'accompagnement pastoral.

Quelle place pour le dialogue ?

Pourtant, il faut souligner dans le même temps que cette nouvelle visibilité prend place dans un contexte extrêmement idéologique. D'un côté, nombreux sont ceux qui, dans l'Église comme ailleurs, affichent un refus de se laisser interpellé et font même la sourde oreille aux intolérables injures dont certains sont encore l'objet. L'Église devrait s'offrir comme un lieu où cessent les habitudes de mépris ou de railleries. D'un autre côté, nous trouvons tout un discours qui soupçonne d'homophobie, voire de racisme, toute question adressée à l'homosexualité. À une certaine époque, dans l'Église, le politique était parfois le lieu d'une prétention, souvent implicite, à faire le tri entre les croyants qui étaient dans le courant de l'histoire et ceux qui ne l'étaient pas. Il n'est pas impossible que nous retrouvions ce

même type d'opposition caricaturale qui n'a jamais aidé personne à penser et qui ne favorise guère la lucidité.

La question qui se pose est de savoir si l'Église peut être un lieu de libre dialogue où l'on ne classe pas d'avance les gentils et les méchants, où l'on ne confond pas l'Évangile avec une idéologie de l'époque, et où l'on reste libre de se s'interroger en dialogue avec des frères et des sœurs.

S'enraciner au cœur de la Réforme

Pour aborder la question posée, nous pouvons enraciner notre réflexion au cœur de l'Évangile, en tout cas pour une Église de la Réforme : l'être humain est reconnu et accueilli inconditionnellement par le Dieu de Jésus-Christ. Cette conviction n'apporte pas de réponse directe à la question de l'accueil des personnes homosexuelles, mais elle construit une façon particulière de l'aborder (2). Ce qu'avec Paul, nous nommons la justification par la foi : personne ne peut se prévaloir devant Dieu de ce qu'il est ou de ce qu'il fait et il n'y a pas de plus grand pécheur que celui qui se pense juste ou pur. C'est même la définition du péché : se déclarer juste au lieu de laisser Dieu justifier notre existence. S'ouvre alors, ou devrait pouvoir s'ouvrir, un espace proprement évangélique où chacun peut se savoir d'abord accueilli par le Dieu pour lequel, comme le dit Paul, "il n'y a ni juif, ni grec, ni esclave, ni libre, ni homme, ni femme" (3).

Souvent, on plaide pour une meilleure reconnaissance des personnes homosexuelles au nom d'une éthique du droit à la différence qui devient même le *leitmotiv* d'une société morcelée en de multiples communautés, chacune revendiquant des droits particuliers. L'Évangile relève d'une autre logique : il appelle chacun à ne pas faire de ses différences, quelles qu'elles soient, le lieu ultime de son identité. En Christ, chacun est accueilli au nom d'une reconnaissance qui n'accorde pas la place dernière aux différences. Non pas que celles-ci soient niées, y compris dans ce qu'elles peuvent avoir de problématique, mais parce que Dieu

nous accueille gratuitement et donc sans tenir compte de ce qui, par ailleurs, nous qualifie.

C'est pourquoi, la foi chrétienne ne peut faire de l'homosexualité qu'une question seconde, mais non pas secondaire, en regard d'une reconnaissance ultime qui ne dépend, quant à elle, ni de l'hétérosexualité ni de l'homosexualité. Et l'on peut déclarer qu'une chose est seconde sans qu'elle devienne indifférente ou simplement arbitraire. Il devient simplement possible de s'interroger en posant les problèmes éthiques à leur juste place.

La vertu des limites

Tout n'est donc pas à considérer comme équivalent sur un plan éthique. Plus encore : nous devrions pouvoir trouver un peu de distance dans l'Église, de liberté critique, et donc penser autrement que par seul souci d'être politiquement correct. Or qu'est-ce qu'il faut interroger aujourd'hui ? Au moins ceci : tout ce qui vient contrarier nos désirs nous apparaît comme une frustration insupportable à surmonter de toute urgence. Dès que quelqu'un pose une revendication, il se déclare en droit de voir sa revendication satisfaite. Mieux : ne pas lui donner satisfaction relève presque de l'offense à la morale puisque c'est le désir de chacun qui finit par faire loi. Les discours qui continuent à fustiger le moralisme judéo-chrétien, depuis longtemps disparu, ne servent qu'à cacher qu'ils sont les nouveaux moralismes qui posent les normes auxquelles la société est appelée à se plier.

C'est le cas notamment de la revendication à l'homoparentalité, c'est-à-dire le fait de vouloir surmonter à tout prix l'impossibilité potentielle d'avoir un enfant en réclamant le droit à l'adoption. Il y a ici la volonté de faire plier l'impossible devant un désir que rien n'aurait le droit d'entraver. Le problème n'est pas celui de l'amour, contrairement à ce que l'on dit parfois. L'argument souvent entendu consiste en effet à dire qu'un couple homosexuel est tout autant capable de donner de l'amour, parfois plus, qu'un couple hétérosexuel. C'est ne pas voir la nécessité pour chacun de pouvoir se

op loin ?

Par Jean-Daniel Causse*

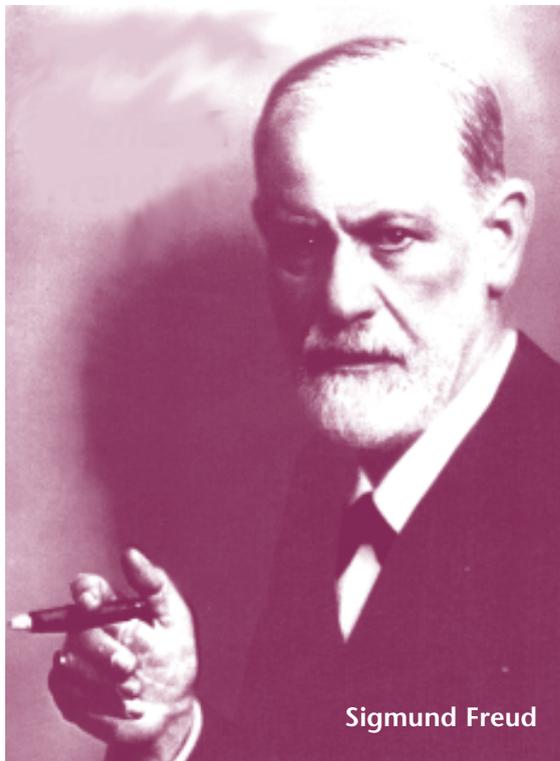
repérer dans une chaîne des générations différenciée où il y a deux êtres de même sexe, mais pas de la même génération et deux êtres de la même génération, mais pas du même sexe. La réponse ne peut être qu'il suffit de faire savoir à l'enfant qu'il a été engendré par un homme et une femme, car ce serait rabattre la filiation sur le seul biologique (commun à tout mammifère), alors qu'il est question de positionnements symboliques. Nul ne peut être à la fois père et mère et c'est là que chacun rencontre ses limites et se heurte à son désir d'autosuffisance. Les Écritures bibliques nous rendent suffisamment attentifs à la chaîne des générations et à leur trouble potentiel.

En ce qui concerne l'homosexualité elle-même, la question n'est pas davantage celle de la capacité à aimer. Elle est de savoir s'il y a à mettre à plat deux types d'orientations sexuelles que l'on considérerait comme des variantes de la sexualité équivalentes et socialement indifférentes. Pour le soutenir, il faudrait, là encore, faire l'impasse sur toute une tradition biblique attachée aux enjeux de la différence des sexes.

Au début du XX^e siècle Freud écrivait : «Celui qui promettra à l'humanité de la délivrer de l'embarrassante sujétion sexuelle, quelque sottise qu'il choisisse de dire, sera considéré comme un héros». Reste à se demander si notre génération confirmera ce pronostic. ■

* Membre du Conseil National de l'ERF et professeur d'éthique et de psychologie religieuse à l'Institut Protestant de Théologie.

(1) Xavier Thevenot, "Les homosexualités masculines et leur nouvelle visibilité", *Études*, avril 1999, p. 465.
 (2) J'ai longuement développé cette perspective, par exemple, dans "Homosexualité et éthique de la reconnaissance : un déplacement théologique" in : F. Dermange, C. Ehrwein et D. Müller (éd.), *La reconnaissance des couples homosexuels. Enjeux juridiques, sociaux et religieux*, Genève : Labor et Fides, 2000, p. 93-100.
 (3) Épître aux Galates 3,28.



Sigmund Freud

Homosexualité & psychanalyse : un peu d'histoire

comme un choix psychique inconscient, comme conséquence de la bisexualité humaine, présente en chacun de nous. En 1920, à propos d'une jeune fille qu'il a en traitement, Freud écrit un article sur "La psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine", où il précise qu'il est vain

Dans le Vocabulaire de Psychanalyse de Laplanche et Pontalis (1967), on ne trouve pas le mot Homosexualité. Par contre, en 1997, Elisabeth Roudinesco et Michel Plon publient leur Dictionnaire de la Psychanalyse et lui consacrent un article. Celui-ci commence par rappeler que l'homosexualité est un terme récent apparu entre 1870 et 1910. Il ajoute que ni Freud, ni ses disciples, ni ses héritiers ne firent jamais de l'homosexualité un concept propre à la psychanalyse. Il indique que Freud ne fut jamais un militant de la cause des homosexuels, mais prit ses distances avec le discours psychiatrique de la fin du XIX^e siècle qui voyait dans l'homosexualité une tare ou une dégénérescence. Entre 1905 et 1915, il se dégage aussi de la sexologie. Ce qui l'intéresse d'emblée, ce n'est pas de valoriser, d'inférioriser ou de juger l'homosexualité, mais de comprendre ses causes, sa genèse, sa structure, du point de vue de sa nouvelle doctrine de l'inconscient.

Avec "Les trois essais sur la théorie de la sexualité" (1905), Freud aborde la question de l'homosexualité, en lui retirant déjà tout caractère péjoratif et en l'intégrant à l'universel de la sexualité humaine. Il la conçoit

de vouloir guérir un(e) homosexuel(le). Autrement dit ce n'est pas une maladie. En 1935, à la fin de sa vie, il écrit à une femme américaine dont le fils est homosexuel : "L'homosexualité n'est évidemment pas un avantage, mais il n'y a là rien dont on doive avoir honte, ... et on ne saurait la qualifier de maladie. Nous la considérons comme une variation de la fonction sexuelle provoquée par un arrêt de développement sexuel". On est encore étonné aujourd'hui de la hardiesse des propos de Freud. Ses premiers héritiers n'ont pas fait montre d'un tel courage et furent à l'égard des homosexuels d'une extrême intolérance, à l'instar du monde ambiant. Lacan fut le premier psychanalyste de la deuxième moitié du XX^e siècle à rompre radicalement avec la persécution qui visait les homosexuels dans la profession ; non seulement il prit en analyse de nombreux homosexuels, mais il accepta le principe même de leur intégration en tant que psychanalystes, y compris formateurs. C'est en 1974 que l'homosexualité fut rayée de la liste des maladies mentales par la communauté psychiatrique américaine qui fait loi. ■

Françoise Gougne

La reconnaissance des couples homosexuels : Égalité et différences

Par Noël Lippens.

Dans un débat qui oppose souvent de façon caricaturale deux manières de comprendre la reconnaissance des couples homosexuels, Denis Müller ouvre des pistes qui devraient permettre de surmonter les antagonismes.*

Pour Denis Müller, une vraie reconnaissance suppose une réciprocité où ceux qui demandent et ceux qui accordent visent l'établissement d'une confiance mutuelle. Réduire la reconnaissance à une simple coexistence pacifique, basée sur des concessions mutuelles, risque de laisser place à des blessures ou à des insatisfactions. Ainsi, la reconnaissance des unions homosexuelles ne peut remettre en cause les intérêts des couples mariés et de la famille. Elle passe donc nécessairement par un pacte de confiance qui inclut l'ensemble des citoyens.

Un antagonisme de façade

Dans le débat en cours, Denis Müller relève une opposition entre reconnaissance dans l'égalité et reconnaissance comme prise en compte de la différence. D'un côté, on revendique purement l'extension de la législation du mariage aux couples homosexuels. De l'autre, on préfère instituer des formes de reconnaissances spécifiques. On retrouve la traduction de cette opposition dans les débats d'Église : d'un côté, on plaide pour une bénédiction religieuse des couples homosexuels : l'élément commun de l'amour conduit à coiffer toutes les formes de vie, homosexuelles et hétérosexuelles, du chapeau d'une bénédiction divine largement et généreusement comprise ; de l'autre, on est prêt à envisager un accueil ecclésial des couples homosexuels qui ne puisse pas être identifié à une bénédiction nuptiale. D'un côté, le libéralisme juridique ambiant postule une réciprocité totalement symétrique et abs-

traite. De l'autre, le communautarisme en vogue postule une asymétrie tout aussi abstraite. Or c'est justement cette opposition qu'il s'agit de contester.

En fait, l'antagonisme n'est que de façade. Mais la confrontation nous interroge sur les raisons que nous avons de différencier mariage et union homosexuelle. Une reconnaissance vraie suppose une égalité, mais pas une égalité abstraite. Si tout le monde doit être traité selon le principe d'égalité, il est évident que son application doit prendre en compte les différences de fait. Personne n'aurait l'idée de régler des questions comme l'assurance maternité en niant la différence des sexes ! Il n'y a pas de raison que la question des couples homosexuels échappe à des distinctions analogues.

Une reconnaissance fondatrice

La reconnaissance n'est pas seulement un thème social. Elle comporte une dimension religieuse qui explique pourquoi la demande de reconnaissance des couples homosexuels interpelle les Églises dans leur compréhension théologique de la vie amoureuse, du couple, du mariage, de la famille et de la filiation. Pour Denis Müller, les Églises n'y répondront pas en plaquant le discours traditionnel de la bénédiction nuptiale sur les couples homosexuels, mais en faisant retour une fois de plus à leur conviction fondatrice : l'existence de chacun dépend de son acceptation gratuite par le Dieu de Jésus-Christ, et non d'une reconnaissance qui se base tout d'abord et seulement sur ses mérites.

Quelles conséquences en tirer au sein des Églises ?

Comment innover dans la pratique ecclésiale envers les couples homosexuels tout en rénovant notre compréhension de ce qu'est le mariage hétérosexuel ? Denis Müller estime que la bénédiction n'est pas la réponse appropriée à la demande de reconnaissance des couples homosexuels. Elle risque non seulement d'éluider une réflexion nécessaire sur la signification du mariage hétérosexuel, mais de ne pas rendre justice à la demande de reconnaissance homosexuelle elle-même. Les Églises se doivent d'être plus imaginatives, développer d'abord un authentique accueil des personnes et des couples homosexuels et s'interroger avec tous les couples sur les sens distincts du mariage et du partenariat homosexuel. Ainsi une pratique liturgique éventuelle, réfléchie et différenciée pourrait -elle découler d'une expérience communautaire et dialogale exigeante, plutôt que de l'anticiper de manière précipitée par des textes réglementaires. ■

* Denis Müller est professeur d'Éthique à la Faculté de Théologie Protestante de Lausanne. Condensé d'un article paru dans *Évangile et Liberté*, n° 163, février 2003, consacré à la question de l'homosexualité. (Évangile et Liberté, 3 bis avenue du Gal Leclerc, BP 81, 82302 Caussade Cedex.)

Homosexualité et psychanalyse

Accepter l'autre, d'abord en soi-même

Par Françoise Gougne*,
interrogée par
Richard Bennahmias.

Le document de travail sur "Églises et homosexualité" soumis à la réflexion des Églises locales fait la part belle à la théorie psychanalytique. Françoise Gougne tente de dégager avec simplicité les enjeux d'une telle référence.



Françoise Gougne

R.B. : Où en sommes-nous aujourd'hui ?

E.G. : Dans le document "La vie sexuelle en France"^{**}, Janine Mossuz-Lavau, directrice de recherche au CNRS, fait une place importante à la parole des homosexuels, hommes et femmes; ils y exposent leurs difficultés à se faire accepter comme ils sont. Il est vrai que les homosexuels, compte tenu de leur marginalité, sont amenés à se poser la question de leur identité, alors qu'un hétérosexuel n'a pas à se justifier, à ses propres yeux tout d'abord, puis à ceux de son entourage et de ses concitoyens, d'être ce qu'il est. Les conclusions de l'auteur corroborent la théorie psychanalytique : une lecture attentive des entretiens recueillis auprès des deux populations oblige à constater qu'homosexuels et hétérosexuels sont en fait plus proches qu'on pourrait le croire en se fiant à une vision hâtive et stéréotypée.

R.B. : Choisit-on d'être homosexuel ?

E.G. : En tout cas pas consciemment. La bisexualité est une notion centrale dans la théo-

rie freudienne : "C'est une disposition psychique inconsciente propre à toute subjectivité humaine dans la mesure où celle-ci est fondée sur l'existence de la différence des sexes, c'est-à-dire sur la nécessité pour le sujet d'effectuer un choix sexuel, soit à travers le refoulement d'une des deux composantes de la sexualité, soit à travers l'acceptation de ces deux composantes. Ce que l'on observe en général c'est que chaque sexe a tendance à refouler son homosexualité latente. L'expérience quotidienne montre bien que dès les premiers jours de la vie, le petit enfant aime aussi bien sa mère que son père ; au cours de sa croissance, il s'identifie tour à tour à l'un, à l'autre, quel que soit son sexe, et c'est dans le creux de cette histoire, à son insu, que va se décider l'orientation de sa sexualité. On ne choisit pas d'être homosexuel, on se découvre un jour homosexuel, plus ou moins tard. Il reste à l'assumer..."

R.B. : On décrit souvent l'homosexualité comme la "passion du même".

E.G. : Certes, la différence des sexes est fondatrice ; mais l'altérité, c'est bien autre chose, cela concerne tout le fonctionnement psychique de l'autre, qui nous est radicalement opaque. Pourquoi ? Parce qu'il y a une part considérable d'imaginaire dans notre relation à l'autre. La distorsion est grande entre l'autre tel que je le perçois de ma place, et ce qu'il est vraiment dans toute sa complexité. Croire que l'autre correspond à l'image que j'ai de lui est une passion partagée par tous. Je ne sais rien de l'autre, ou presque rien, sur le fond de ce qui l'habite. C'est ce que l'on peut appeler l'inconsolable distance des êtres. Ainsi tout autre est radicalement autre, au-delà de tout ce que nous avons en commun.

R.B. : L'homosexualité implique-t-elle un refus de l'altérité ?

E.G. : La psychanalyse est fondée sur l'idée que nous avons un inconscient, réservoir de nos pulsions, de nos désirs, de notre force dynamique qui nous conduit, et auquel nous n'avons pas accès. Ainsi l'autre est d'abord au fond de nous-même, cette partie de nous-même qui nous échappe, qui nous mène mystérieusement, à notre insu. L'autre est en moi, cette partie de moi-même qui m'échappe irrémédiablement. Dans cette perspective, aucun être humain ne peut se soustraire à l'altérité.

R.B. : Peut-être est-ce pour cela que l'homosexualité fait peur ?

E.G. : Peut-être me fait-elle peur parce que je ne peux pas, je n'ose pas me l'imaginer, me la représenter. Pourquoi est-ce si difficile de faire avec l'autre, homosexuel, si différent de moi ? Parce qu'il me questionne sur ce que j'ai de plus secret au fond de moi ? Quelles peurs, quels fantasmes réveille-t-il ? Suis-je réellement en danger ? Puis-je échapper à cette question : quelle place je fais à cet autre qui est mon frère ou ma sœur, pas si différent de moi finalement ?

* Psychologue et psychanalyste.

** Éditions de La Martinière.

Le débat dans les Églises réformées

... En Europe

Par Jean Vilbas.

Diversifiées dans leur nature et souvent contradictoires dans leurs propos, les prises de position des Églises européennes de tradition réformée reflètent la complexité d'une question qui n'est résolue que pour une infime partie d'entre elles*.

Pays-Bas

Les premiers dialogues néerlandais remontent à la fin des années 1970. Dès 1979, le synode de Delft des Églises réformées invite à l'acceptation du prochain homophile et à la mise en place du dialogue paroissial. La participation à la Cène ainsi que l'accès aux différents ministères sont clairement revendiqués. L'Église nationale, elle, ne se prononce positivement qu'en 1995, affirmant l'accès de tous à la Cène tout en renvoyant à chaque paroisse la responsabilité de l'accueil. Depuis longtemps, des bénédictions de couples de même sexe sont prononcées aux Pays-Bas. La petite dénomination libérale des Remontrants entreprend en 1986 une révision de sa discipline en direction des couples non mariés et des homosexuels : "deux personnes qui promettent devant la congrégation ou ses représentants de partager leur vie dans l'amour et la fidélité peuvent recevoir la bénédiction de l'alliance dans laquelle ils viennent d'entrer lors d'un service à l'Église".

Allemagne

La démarche des Églises protestantes allemandes se trouve résumée dans le titre donné au document produit par l'EKD en 1996 : "Vivre avec des tensions". Le compromis vise à apaiser une Église divisée par la question, mais surtout à résoudre l'écart reconnu entre une volonté de Dieu excluant l'homosexualité et la recherche d'un style de vie responsable pour les chrétiens homosexuels. Les réflexions des

Églises de tradition réformée ont avancé très prudemment sur la question de la bénédiction des couples de même sexe.

Suisse

Le débat s'est exclusivement centré sur cette question. L'Église de Genève, tout en invitant la société civile à "donner un cadre légal à de telles unions" s'est prononcée contre elles. Des débats similaires ont eu lieu dans la quasi-totalité des Églises cantonales entre 1995 et 2000. L'union synodale Berne-Jura après avoir rejeté cette option en 1997 l'a adoptée en 1998, à l'instar d'une majorité des Églises cantonales germanophones. La cérémonie, distinguée du mariage, ne peut se dérouler sans l'accord de la communauté locale et correspond à un accompagnement liturgique d'une "situation de vie particulière".

Grande-Bretagne

L'Église Réformée Unie a connu un débat intense. Les rapports de 1984 et 1991 ont reconnu l'existence de l'orientation homosexuelle et invité à replacer les condamnations bibliques dans leur contexte ; les rapports du courant évangélique en 1992 et des membres réformés du Mouvement des chrétiens gays et lesbiennes ont été officiellement publiés comme éléments supplémentaires de réflexion. En 1994, les premiers candidats homosexuels au ministère sont recommandés pour leur étude de théologie : cette ouverture est confirmée en 1997 mais brusquement suspendue en 1999. En 2000, le nouveau rapport ne reçoit pas d'approbation définitive et un moratoire de sept ans est décidé. L'Église Libre Unie d'Écosse retient la lettre des condamnations bibliques tout en recommandant une pastorale spécifique qui encouragera l'homosexuel au "changement" ou célibat. L'Église d'Écosse a dès 1958 envisagé la

question de l'homosexualité dans le contexte de la dépénalisation des actes homosexuels, rejetée par cette Église d'État. De 1967 - où l'on souhaite une pastorale visant à la rédemption de ceux qui s'adonnent au "péché de sodomie" - à 1994, de nombreux rapports se succèdent, signes d'évolution et d'ouverture.

Belgique

L'Église Protestante Unie de Belgique n'est pas parvenue à résoudre les tensions que la question suscite en son sein. Le dernier débat public de 1994 portait sur l'accueil d'un candidat homosexuel par le Conseil synodal : la décision a été renvoyée au district. La question bien que perçue comme mineure, suscite toujours de très houleux débats dans la partie francophone du pays.

Italie

L'Église Évangélique Vaudoise d'Italie a dès 1980 accueilli dans son centre "Agape" les rencontres du groupe "foi et homosexualité". Le rapport "La sexualité dans la Bible et dans le temps présent", publié en 1984, réfute les préjugés traditionnels à l'égard de l'homosexualité et informe qu'on ne peut "demander à l'homosexuel de réprimer ou de refuser sa propre homosexualité sans faire violence à la dignité de sa personne". En 1994, un groupe de pasteurs signe une déclaration soutenant la recommandation du parlement européen sur la reconnaissance des droits des citoyens homosexuels à une cohabitation stable. L'organisation de la World Gay Pride à Rome en 2000 reçoit un accueil favorable. Dans ces deux cas, la démarche vaudoise s'inscrit en réaction à des déclarations du Vatican.

* Article paru dans "Parole Protestante" n° 95 de mai 2001.

... Et dans le monde

Fiche de travail du groupe de Tonneins.



Aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle Zélande

Ce sont les Églises qui ont eu le plus de débats au cours des 20 dernières années mais qui n'ont abouti que rarement à des résolutions claires. Aux États Unis, l'Église Unie du Christ a officiellement admis en 1980 l'ordination d'homosexuels déclarés. Les positions des Églises protestantes sont diverses et pour une majorité hostiles à l'acceptation de l'homosexualité, comme une forme de sexualité. Pour certaines, la condamnation biblique est sans ambiguïté : refus de confier aux homosexuels des postes à responsabilités, pour d'autres : acceptation si les homosexuels ne se prononcent pas ouvertement sur leur homosexualité.

En Afrique

Les réactions sont très fortes lorsqu'on parle d'homosexualité. Elle est générale-

ment considérée comme un terme et une question occidentale. Dans le même temps des associations sont créées pour aider et défendre la population homosexuelle. Des propos de dirigeants influents comme l'archevêque Desmond Tutu en Afrique du Sud font rebondir le débat : «le blasphème ultime consiste à faire douter les enfants de Dieu qu'ils sont enfants de Dieu».

En Amérique du Sud

La domination de l'Église catholique romaine et des Églises de type pentecôtiste suscite des positions tranchées. Le débat est inexistant, et le silence assourdissant lorsqu'au Brésil des escadrons de la mort paramilitaires assassinent des personnes homosexuelles. La législation de la plupart de ces pays considère l'homosexualité comme un crime passible de longues peines de prison.

En Asie

Pas de discussion officielle sur ce sujet, mais une présence tolérée de personnes homosexuelles au sein des communautés. La Malaisie connaît des débats âpres. En Inde, l'homosexualité est répandue, mais la plupart du temps elle est cachée car les puissants codes de conduites familiaux et religieux la maintiennent dans la clandestinité. La plupart des Églises gardent le silence.

Au Moyen-Orient

Les Églises orthodoxes considèrent que cette question est porteuse de division. En 1996, au Liban, des responsables orthodoxes ont établi une nette différence entre le fait d'admettre les droits humains de la personne homosexuelle et le refus de l'Église pour "le style de vie homosexuel" incompatible avec la foi chrétienne.

Le Conseil Œcuménique des Églises a abordé la question lors de la 8^e Assemblée du COE à Harare en 1998. Il n'y a pas eu de prise de position, mais de nombreux débats. ■

Source : «Qui a peur des homosexuel-les ?» Labor et Fides, 2001.

L'Alliance Évangélique alimente le débat : Désapprobation et appel à la conversion

Publié juste avant le dossier du CPLR, le communiqué de l'A.E.F. intitulé "Foi, Espérance et Homosexualité" a toutes les caractéristiques d'un manifeste qui a le mérite d'introduire dans le débat des arguments clairs.



- Nous affirmons que le mariage hétérosexuel monogame est la seule forme d'union que Dieu a prévue pour les relations sexuelles.
- Nous affirmons l'amour et l'intérêt de Dieu pour toute l'humanité, y compris pour les personnes homosexuelles. Cependant, nous croyons que leurs pratiques sexuelles sont incompatibles avec la volonté de Dieu telle qu'elle nous est révélée dans l'Écriture.
- Nous attestons que, par la grâce de Dieu, un renouvellement profond de la personnalité, y compris dans ses orientations sexuelles, est possible.
- Nous désavouons l'homophobie, car elle dénote une peur ou une haine irrationnelle envers les personnes homosexuelles. Toutefois, nous n'acceptons pas l'idée selon laquelle le fait de rejeter les pratiques homosexuelles sur des bases bibliques serait en soi une attitude homophobe.
- Nous regrettons profondément les blessures infligées aux homosexuels par la haine et le rejet, passés ou présents, manifestés

envers eux par les Églises.

- Nous désapprouvons les mouvements qui, dans certaines Églises, tendent à reconnaître, voire à encourager, les pratiques homosexuelles comme légitimes aux yeux de Dieu. Nous soutenons dans la prière tous ceux qui, dans de telles Églises, cherchent à résister à cette orientation sur des bases bibliques.
- Nous désapprouvons les mouvements qui se manifestent dans certaines Églises, revendiquant l'accès au ministère pastoral de personnes qui se déclarent homosexuelles ou qui pratiquent l'homosexualité. Nous soutenons dans la prière tous ceux qui cherchent à résister à cette orientation sur des bases bibliques.
- Nous exprimons notre approbation et nos encouragements aux homosexuels chrétiens qui ont pris l'engagement de vivre dans la chasteté et le célibat. S'ils sont membres d'Églises qui approuvent les relations homosexuelles, nous sommes préoccupés par la possibilité, pour ces membres, d'être remis en cause et découragés dans leur engagement.

- Nous recommandons aux Églises évangéliques d'accueillir et d'accompagner les personnes homosexuelles et de le faire dans l'espérance qu'elles renonceront, en leur temps, à la pratique des relations homosexuelles conformément à la révélation biblique. Nous appelons à faire preuve de patience et de tact dans le suivi pastoral de ces personnes.
- Nous encourageons le travail des organisations qui cherchent à aider les homosexuels à vivre leur célibat et celles qui accompagnent les homosexuels désireux d'adopter un mode de vie hétérosexuel.
- Nous croyons que les pratiques homosexuelles qui ne font pas l'objet d'un repentir sont incompatibles avec la qualité de membre d'une Église.
- Nous désapprouvons la bénédiction d'unions homosexuelles.

Le 12 octobre 2002.

Extraits du communiqué de l'Alliance Évangélique Française. ■

Homme et femme

Par le pasteur Luc Serrano, de l'Église Réformée de Roanne.

Nombreux sont nos contemporains qui se détournent de la Parole de Dieu parce qu'elle ne va pas dans le sens de leurs choix éthiques et sociaux, parce qu'elle met en accusation leur volonté de se faire dieu à la place de Dieu, en vivant contre nature ou en forçant cette nature à réaliser les rêves les plus insensés de l'homme (armes de destruction massive, clonage, manipulation des gènes, du vivant, transformation des paysages...).

Alors, là où nos vieux principes protestants affirment l'Autorité souveraine des Écritures, l'homme oppose l'autorité souveraine de sa toute-jouissance, de son ego, de sa liberté, une liberté qu'il ne limite plus en considérant l'autre/Autre bien sûr !...

Les évangiles de Marc et Matthieu parlent du mariage en relatant une controverse entre Jésus et les pharisiens sur l'interprétation de la loi de Moïse. Jésus parle de l'union entre l'homme et la femme en répondant d'abord à une question sur le divorce. Pour sortir du débat juridique, il

renvoie ses contradicteurs au texte de Genèse, autrement dit à une référence au Dieu créateur.

Jésus rappelle ainsi que l'union n'est pas seulement une question légale, mais relève d'un projet plus profond, d'une union entre un homme et une femme sous le regard du créateur. Cet engagement réciproque est le cœur du projet de Dieu depuis qu'il créa l'humain, homme et femme.

Devant Dieu l'humain, l'humain créé à son image ne se présente pas tout seul comme homme ou comme femme, ni comme un couple composé de deux hommes ou deux femmes, mais dans le couple homme-femme. La Bible met en avant un couple inscrit dans la radicale différence biologique, une stricte altérité source de complémentarité. Homme ou femme, cet autre me correspond non parce qu'il est comme moi, mais parce qu'il me fait découvrir mes limites, mon inachèvement, me forçant au partage, à une relation respectant la différence.

Ainsi la Bible ne pose pas comme fondement du couple l'égalité, mais la radicalité d'une rencontre entre un homme et une femme à la fois différents et complémentaires, qui devront couper leurs liens psychologiques avec leurs parents pour devenir eux-mêmes parents. ■

Église et homosexualité : Un débat inéluctable

Entretien de Marcel
Manoël* avec Didier Weill.

Le débat, réclamé à plusieurs reprises par le Synode National, ne pouvait être éludé plus longtemps. Le président du Conseil National de l'ERF, nous dit pourquoi il fallait avoir le courage de le mener à son terme.



Marcel
Manoël

Pourquoi engager un débat sur l'homosexualité dans l'Église Réformée ?

Tout simplement parce que la question est posée ! Par le Synode National en 1998 et 2001 et par les personnes homosexuelles. Il y a dans nos Églises des personnes homosexuelles qui ne veulent plus se cacher, des couples qui demandent une bénédiction de Dieu : comment accueillons-nous cette réalité ?

En 1999, la Commission des ministères a indiqué au synode national qu'elle n'avait pas accepté la candidature d'une personne à *inclination homosexuelle affirmée*. Un débat doit donc avoir lieu, ouvert à tous les membres de l'Église, au terme duquel nous verrons s'il y a lieu de proposer des décisions particulières.

Quels sont les arguments des opposants au débat ?

Parmi les objections que j'entends, la plus importante est : "La Bible condamne clairement l'homosexualité ; ouvrir un débat, c'est refuser l'autorité des Écritures".

L'autorité de la Bible n'est pas celle d'un code de lois toutes prêtes : il s'agit de la lire, de la méditer dans la prière et la disponibilité à l'Esprit. Accepter l'autorité de la Bible, c'est certes accepter d'y lire et d'y travailler les versets qui portent une condamnation de l'homosexualité dans l'histoire d'Israël comme dans celle de la première communauté chrétienne. Mais c'est aussi y entendre l'Évangile qui nous appelle tous à une conversion essentielle : nous ne sommes pas les juges mais les serviteurs les uns des autres, débiteurs de la grâce de Dieu. Cela ne donne pas une solution toute faite, mais cela change la façon d'entrer dans le débat !

Que répondre à ceux qui craignent que cela divise l'Église et provoque des départs ?

Parler d'homosexualité n'est pas facile ! Ce sujet nous touche très intimement, dans nos convictions comme dans la manière dont chacun de nous se voit ou voit ses enfants. Mais pouvons-nous laisser chacun faire ce que bon lui semble ? L'unité de notre Église n'y résisterait pas ! On dit encore : «*L'Église cède à la tentation de se conformer au monde !*». C'est en effet une terrible tentation que de chercher à faire moderne en surfant sur les modes de notre société. Mais devons-nous fermer les yeux, et annoncer l'Évangile dans un monde virtuel ?

Comment aider les Églises ?

Le Conseil National a voulu être prudent et s'est associé à la consultation lancée par le CPLR à laquelle chacun est invité à participer librement. Mais nous avons conscience d'être un peu fous en

espérant un débat respectueux. La difficulté ou la richesse de notre Église, c'est que des convictions différentes y sont en tension, fondées chacune sur diverses racines bibliques. J'en retiens quatre. *Il y a une manière chrétienne de vivre* : la Bible en donne les règles essentielles : le décalogue, le sermon sur la montagne... L'Église doit appeler à rester fidèle à cette volonté de Dieu, en la traduisant avec plus ou moins de tolérance. *Le commandement d'amour a tout changé* et surpasse définitivement toute Loi. *La seule vocation de l'Église c'est d'annoncer l'Évangile à tous les humains* quels qu'ils soient. Vouloir édicter des règles de morale, ce serait se remettre sous la Loi. *L'essentiel c'est la mission évangélique* : certains choix de vie sont significatifs pour le service de l'Évangile.

À partir de ces convictions, notre manière d'aborder l'homosexualité sera différente. Ce débat est difficile, mais j'ai la conviction qu'il est aussi une *épreuve* au sens biblique du terme. C'est le temps où nous sommes amenés à renouveler dans nos vies personnelles et nos vies d'Église notre relation avec le Christ, la force de l'appel qu'il nous adresse, la mission de la prédication de la grâce de Dieu et du service du prochain pour l'aider à se construire devant Dieu. ■

* Président du Conseil National de l'Église Réformée de France.